

La mise en œuvre du Cadre de révision passe par la modification de deux cartes incluses dans le Plan d'urbanisme de la ville de Montréal, soit la carte établissant les limites de hauteur et celle établissant la densité de construction.

L'OCPM a donc reçu le mandat de tenir une consultation publique sur le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), qui regroupe les modifications proposées par l'arrondissement de Ville-Marie.

PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

SÉANCES D'INFORMATION

1^{er} novembre 2011, 19 h

Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure

7 novembre 2011, 19 h

Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Métro Beaudry

Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez le : ocpm.qc.ca

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

POUR PRÉSENTATION ORALE OU DÉPÔT DE MÉMOIRE

25 novembre 2011

ocpm.qc.ca/inscription

SÉANCES D'AUDITION DES OPINIONS

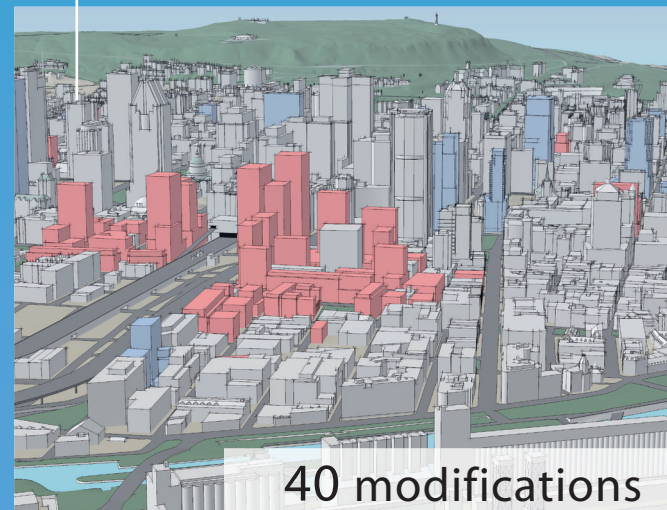
30 novembre 2011, 13 h et 19 h

Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure
ocpm.qc.ca/inscription

PUBLICATION DU RAPPORT

Pour demander à recevoir le rapport :
rapport@ocpm.qc.ca

L'AVENIR DU CENTRE-VILLE hauteurs et densités



**40 modifications
au plan d'urbanisme**

CONSULTATION PUBLIQUE À PARTIR DU

1^{er} novembre 2011, 19 h



ocpm.qc.ca

L'arrondissement de Ville-Marie amorce sa réflexion sur le devenir du centre-ville. En vue de la révision du Plan d'urbanisme qui aura lieu en 2013, et après avoir élaboré des outils de planification pour les secteurs est et ouest de l'arrondissement, c'est le centre des affaires et son pourtour qui font l'objet de ce Cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville.

L'objectif est de soutenir le dynamisme du développement immobilier au centre-ville, notamment en habitation. Avec la révision proposée, on estime à près de 13 500 logements et 750 000 m² de bureaux le potentiel constructible du centre des affaires et son pourtour.

Selon les sites, des réductions ou des augmentations de hauteur et de densité de construction sont prévues. Au total, 33 zones de hauteur et 9 zones de densité seront mises à jour, dans les secteurs est, ouest et sud du centre des affaires et sur le flanc sud du mont Royal. Ces modifications vont façonner le centre-ville pour de très nombreuses années.

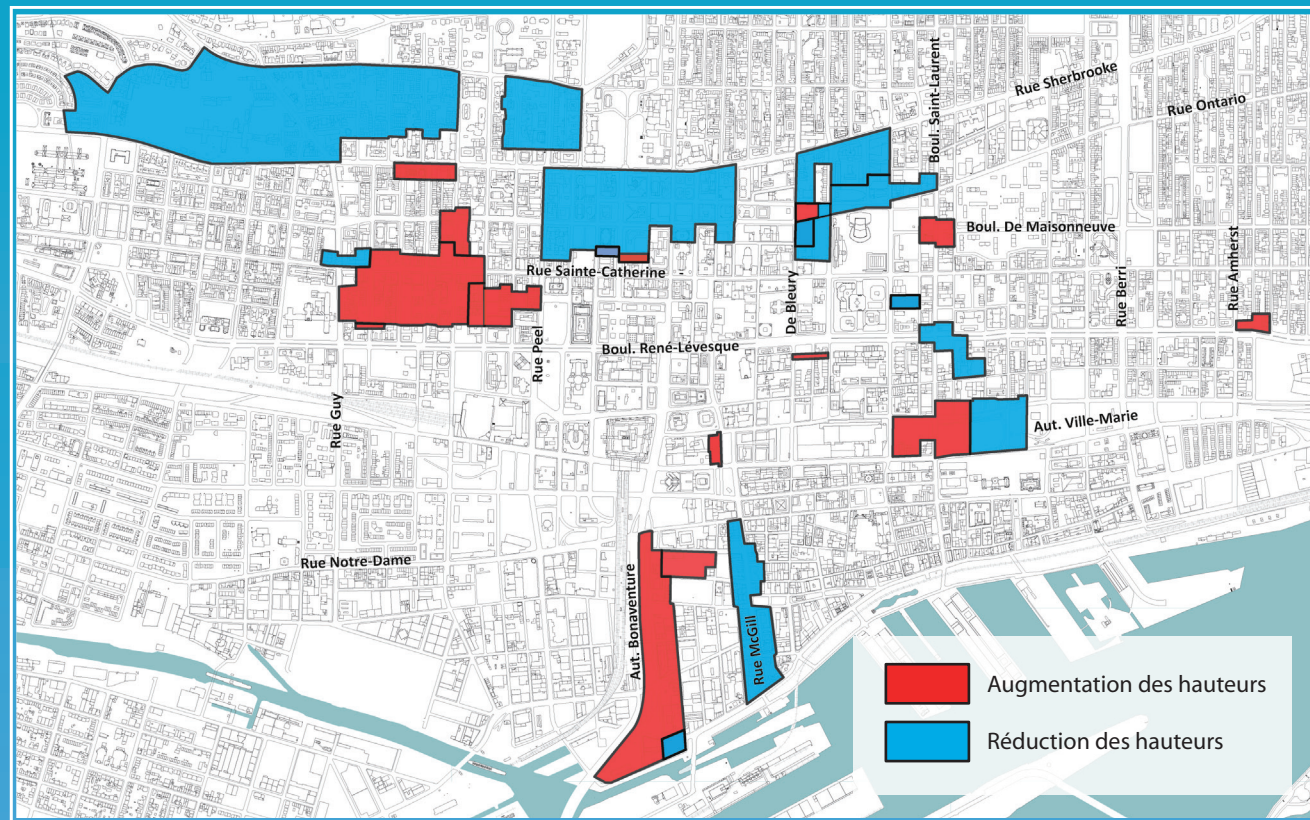
Ainsi, l'arrondissement souhaite encourager le développement de terrains vacants, mais aussi assurer une meilleure protection du patrimoine et des vues vers le mont Royal.

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.



Carte des modifications des hauteurs



Source : Arrondissement de Ville-Marie

Framework of revision of heights and densities of downtown

THE PROJECT

The Borough of Ville-Marie begins its reflection on the future of downtown. In view of the revision of the Master Plan to be held in 2013 and after developing planning tools for the east and west parts of the borough, it is now the business center and its perimeter which are the subject of the framework of revision of heights and densities of downtown.

The goal is to support the dynamism of real estate development in downtown, particularly in housing. With the proposed revision, the development potential of the business center and its perimeter is estimated at approximately 13,500 homes and 750,000 m² of office space.

Depending on the sites, reductions or increases in construction height and density are planned. In total, 33 zones of height and 9 zones of density will be updated in the eastern, western and southern sectors of the business center and on the southern flank of Mount Royal. These modifications will shape downtown landscape for many years.

Thus, the district wants to encourage development of vacant lots, but also ensure better protection of the heritage and views towards Mount Royal.

OBJECT OF THE CONSULTATION

The implementation of the framework of revision goes through the modification of two maps included in the Master Plan of the City of Montreal: the map establishing height limits and the one establishing building density.

The OCPM has been mandated to hold a public consultation on the by-law amending the Master Plan of the City of Montreal (04-047), which includes the amendments proposed by the Borough of Ville-Marie.

PUBLIC CONSULTATION SESSIONS BEGIN

November 1st, 2011

INFORMATION SESSIONS

November 1st, 7:00 p.m.

Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110 Mansfield St.
Metro Bonaventure

November 7, 7:00 p.m.

Saint-Pierre Center
1212 Panet St.
Metro Beaudry

Additional sessions may be added if necessary, visit: ocpm.qc.ca

REGISTRATION DEADLINE

(For oral and written opinions)

November 25, 2011

ocpm.qc.ca/inscription

HEARING OF OPINIONS SESSIONS

November 30, 1:00 p.m. and 7:00 p.m.

Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110 Mansfield St.
Metro Bonaventure
ocpm.qc.ca/inscription

PUBLICATION

Request the report at:
rapport@ocpm.qc.ca

PUBLIC CONSULTATION PROCESS

POUR TOUTE LA DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca

Aussi en papier aux bureaux de l'Office et du greffe.

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca